

Communiqué de presse: Changements climatiques et biodiversité

Dans le monde entier, les populations, les écosystèmes et les espèces souffrent des effets des changements climatiques, que ce soit sous la forme de violentes tempêtes et d'ouragans, de grandes sécheresses prolongées, de hausse du niveau de la mer, ou de températures record. Même dans les scénarios les plus optimistes, tous les engagements et les promesses de réduction d'émissions se traduiraient en une hausse de la température moyenne de la planète d'au moins 2,6 à 3,1°C d'ici à 2021 par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle¹.

Au moment où nous en avons le plus besoin pour atténuer et nous adapter aux effets des changements climatiques, la diversité biologique fait face à sa propre crise, avec un taux de perte plus de 1 000 fois plus élevé que le rythme naturel en raison de multiples facteurs de perturbation de l'environnement. Les écosystèmes aquatiques et terrestres et leur biodiversité, qui sous-tendent la croissance économique, le développement durable et le bien-être humain, sont exposés simultanément à plusieurs facteurs de stress tels que les changements climatiques, la pénurie d'eau et la pollution. La dégradation des écosystèmes et l'appauvrissement de la biodiversité diminuent la résilience des communautés et de la société, et augmentent leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques.

Les solutions naturelles aux problèmes climatiques, tels que les approches fondées sur les écosystèmes, y compris leur protection et leur restauration, sont considérées comme des stratégies d'avant-garde pour augmenter la prestation de services écosystémiques, inverser l'appauvrissement de la biodiversité et accroître la résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance humains face aux changements climatiques. La conservation de la biodiversité et la restauration des écosystèmes peuvent aussi contribuer grandement à l'atténuation des effets des changements climatiques en réduisant les émissions causées par la déforestation et d'autres changements d'occupation des sols, et en augmentant les puits de carbone.

La Convention sur la diversité biologique a abordé les changements climatiques pour la première fois à la cinquième réunion de la Conférence des Parties en 2000, soulignant les risques que présentent leurs effets, en particulier pour les récifs coralliens et les écosystèmes forestiers. Depuis lors, la Conférence des Parties a adopté plusieurs décisions relatives à la réduction au minimum des incidences des changements climatiques sur la diversité biologique et à la promotion du rôle que jouent la conservation et la restauration des écosystèmes dans l'atténuation des effets des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.

Changements climatiques et diversité biologique à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité²

Suite à la décision XIII/4, le Secrétariat a élaboré des lignes directrices facultatives pour la conception et l'application efficace des approches écosystémiques d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. Ces lignes directrices facultatives contiennent des principes et des garanties, des considérations fondamentales et des orientations sur la mise en œuvre dans différents secteurs et dans les politiques et stratégies de gestion des effets des changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe, et de développement durable. Les lignes directrices facultatives ont été examinées par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa vingt-deuxième réunion, ce qui a abouti à la recommandation CBD/SBSTTA/22/7, et seront examinées pour adoption à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité.

¹ IPCC (2013). Climate Change: the Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Stocker, T. F., Qin, D., Plattner, G.-K., Tignor, M., Allen, S. K., Boschung, J., Nauels, A., Xia, Y., Bex, V., Midgley, P. M. eds. Cambridge University Press, Cambridge, UK, and New York, USA.

² Quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ; Neuvième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ; Troisième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages ; 17-29 novembre 2018

Les Parties seront invitées à examiner une recommandation demandant la mise en œuvre cohérente, intégrée et mutuellement avantageuse des mesures prévues au titre de l'Accord de Paris, du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La même recommandation encourage les Parties à intégrer des approches écosystémiques dans la mise à jour de leurs contributions déterminées au niveau national, selon qu'il convient, et dans la poursuite d'une action nationale sur le climat au titre de l'Accord de Paris.

Liens importants

- Changements climatiques et biodiversité : www.cbd.int/climate/
- Recommandation adoptée par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (CBD/SBSTTA/REC/22/07): www.cbd.int/recommendations/sbstta/?m=sbstta-22
- CBD/SBSTTA/22/INF/1 (Lignes directrices facultatives pour la conception et l'application efficace des approches écosystémiques d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe) : www.cbd.int/doc/c/3f7a/4589/5cc1b7058bf52427fa9bae84/sbstta-22-inf-01-en.pdf
- *Cahier technique CBD n° 85* (Synthesis report of experiences with ecosystem-based approaches to climate change adaptation and disaster risk reduction): www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-85-en.pdf